

Discours 23/9/2011- Remise des Certificats

Bonsoir à toutes et à tous.

A vous qui depuis un an êtes devenus des habitués de la maison ;
A vous qui passez notre porte parfois pour la première fois et qui avez souhaité suivre ce parcours de formation que représente le Certificat.
Soyez les bienvenus.

Si vous êtes là aujourd'hui, c'est parce que vous avez choisi de consacrer du temps, de l'argent et de l'énergie à vous former. Vous êtes des adultes souvent engagés dans la vie professionnelle et parfois depuis plusieurs années et vous avez décidé que, oui, vous aviez besoin de réfléchir encore vos compétences pour les améliorer, de réfléchir vos limites pour les dépasser. Parfois aussi, vous arrivez avec un projet en tête, pour lequel vous estimez important d'acquérir de nouvelles approches.

Car, bien entendu, il ne s'agit pas de réfléchir dans l'absolu. La nécessité d'acquérir de nouveaux outils, de nouvelles références d'action, de mieux cerner l'adéquation ou la non-adéquation de comportements par rapport aux situations, ..., tout cela a contribué à votre décision de vous inscrire à l'une de ces formations longues.

Pour vous qui arrivez au terme de ce parcours : je voudrais saluer votre persévérance : en effet, il ne s'agit pas seulement de venir 9 fois 2 jours à Namur, de manger un bout avec la vingtaine de personnes présentes et de faire quelques exercices et débats. Non, quand on retourne chez soi, c'est avec un nouveau bagage à intégrer. Il s'agit de sous-peser ce qui va pouvoir m'aider, ce que cela nécessite comme changements dans mes comportements et attitudes, ce qui m'est utile ou non,... bref, c'est après la formation que le travail commence vraiment ! Et, nul ne sait quand il se termine,...

En effet, maintenant, il va s'agir pour chacune et chacun d'entre vous de continuer à traduire les savoir-être en savoir-faire, à appliquer les outils acquis chaque fois qu'une situation le permet. Il va aussi s'agir d'évaluer en quoi cette formation éclaire votre projet de départ, ce qu'elle a provoqué comme modifications ou ce qu'elle a conforté.

Pour vous qui commencez l'un des deux Certificats : si vous ne vous en doutiez pas, vous venez de l'apprendre : le parcours ne se limite pas à du présentiel à concurrence de 18 jours sur un an. Le changement dont vous manifestez le souhait en vous inscrivant à cette formation longue, vous allez constater que vous en êtes le principal acteur.

Christelle et Philippe qui coordonnent chacun l'un des Certificats, les formateurs qui vous rejoindront au fil des modules de formation, le staff de l'Université de Paix, tous, nous avons le souhait que cette formation vous apporte des éléments de réponse concrets et efficaces aux questions que vous vous posez dans la gestion de situations conflictuelles.

Le programme existe depuis 13 ans accomplis dans le cas du *Certificat en gestion positive des conflits interpersonnels* et depuis 4 ans dans le cas du *Certificat en gestion positive des conflits avec les jeunes*. Néanmoins, chaque année, pour l'un comme pour l'autre, les évaluations, remarques, demandes des participants sont sources de modifications.

En 2009, ces parcours de formation ont été reconnus par la Communauté française de Belgique aujourd'hui **Fédération Wallonie-Bruxelles**. Françoise Verheyen représentante du Service Jeunesse va de suite nous en entretenir. Avant de vous passer la parole, Madame, je voudrais dire combien, pour nous, cette reconnaissance dépasse la reconnaissance de deux formations longues. C'est une reconnaissance de notre travail et de la manière dont nous envisageons la formation des jeunes et des adultes les encadrant. Merci encore pour le soutien constant que le Service jeunesse nous accorde.

L'exercice **2011-2012** correspond pour nous à 3 nouveautés :

- **L'ONE** a reconnu le Certificat en gestion positive avec les jeunes en offrant la possibilité de le suivre à 4 personnes.
- Hors frontières, au Grand Duché de Luxembourg, c'est le **SCRIPT**, service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques, du Ministère de l'enseignement qui organise ce certificat au bénéfice des professionnels de l'éducation de l'enseignement fondamental. Bénédicte de Gruben nous en parlera.
- En France, à Nancy, c'est l'association **Médiation** qui propose le Certificat en gestion positive des conflits interpersonnels. Agnès Perry va aussi nous en parler.

Dans les deux cas, la coordination sera faite sur place. Les formateurs de l'Université de Paix assureront les modules de formation.

Intervention de Bénédicte de Gruben

Intervention de Agnès Perry

Et maintenant, c'est LE moment pour celles et ceux qui ont terminé l'un des Certificats cette année: pour cela je passe la parole à Christelle et Philippe qui vous accompagnés tout au long de l'exercice.

Appel des candidats et remise des Certificats par Christelle Lacour et Philippe Lesne.

Avant de clôturer cette séance, je voudrais remercier chaque personne, membre du personnel permanent, collaborateur extérieur, volontaire qui grâce à ses compétences propres et à son enthousiasme permet à notre institution de poursuivre son objectif de promouvoir la Paix en formant des citoyens actifs et responsables.

Et maintenant, je vous propose de passer à l'aspect festif de cette soirée : sandwiches et boissons sont à votre disposition.

Je vous remercie et vous souhaite une excellente soirée.